

Réunion Lettres du 26 février 2010 - Collège V. Hugo, Colmar
en présence de MM les IA-IPR, Dominique WILLÉ et Jean Pierre GROSSET-BOURBANGE

I - Évaluation du baccalauréat : comment améliorer le dispositif d'évaluation ?

Site académique : Pédagogie > lettres > Examens --> charte de 6 pages qui rappelle les principes de l'épreuve.

Lien : <http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/lettres/examens_et_concours/epreuves_anticipees/recommandations_aux/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/lettres/examens_et_concours/epreuves_anticipees/recommandations_aux/view)

Les contentieux ne cessent d'augmenter (courriers des parents au Recteur, voire au ministre qui portent tant sur l'oral que sur l'écrit)

→ Réfléchir ensemble sur une évaluation la plus équitable possible.

L'effet de cette recrudescence des contentieux est double : cela discrédite la majorité des professeurs qui font bien leur travail et accroît le travail de la Division des Examens.

Sur 10 requêtes, 9 sont injustifiées, mais l'une l'est, et c'est ce qu'il faut éviter. Dès lors, il faut poursuivre la réflexion sur la manière d'évaluer les copies.

75 contestations de notes pour l'écrit ont été recorrigées.

Sur 37 copies, 12 ont été modifiées quand l'écart était supérieur à 2 pts en plus pour l'élève.

Un des reproches qui est inexcusable : les fautes dans les remarques portées sur le bordereau. → Ecrire lisiblement, -et sans faute : c'est le minimum.

La présence des correcteurs à la journée de concertation évite en partie les écueils ; elle permet la confrontation des avis à propos des quelques copies sélectionnées ; ce qu'il convient encore d'améliorer, c'est la communication avec le coordinateur du jury ; si le jury constitue une véritable entité de concertation, on aura plus de légitimité à rétorquer à ceux qui portent plainte que le jury est souverain ("un jury forme un seul corps, une seule âme, et un seul esprit " –pour paraphraser Paul).

Ce qui peut arriver, c'est de tomber sur un lot de copies uniformément faibles ; dans ce cas, on peut aussi en référer au responsable du jury, qui a, lui, un regard sur l'ensemble.

Par conséquent, il faut être à la fois exigeant et modeste, et trouver un équilibre entre nos attentes et la réalité des élèves ; ne pas hésiter pour cela à élargir l'éventail des notes.

Dates de l'EAF (projet) :

ÉCRIT : 21 juin,

Harmonisation : 24 juin

Pour les Terminales Littéraires : harmonisation le 23 juin (remarque : aucune contestation en TL)

Remise des copies corrigées : le 9 juillet

Oraux : 28 - 29 juin - 1 et 2 juillet

Remise des descriptifs au chef d'établissement avant le 11 juin ; rappel : nécessité de problématiser* clairement les séquences.

Retrait des descriptifs le 18 juin (on doit solliciter notre mise en disponibilité ce jour-là et les jours suivants de façon à ce qu'on puisse préparer les questions)

(*Problématisation = manière de poser un fil conducteur qui permette au candidat de se repérer dans un parcours de lecture, en interrogeant des notions littéraires essentielles.)

Evaluation

- prendre en compte la fourchette 4-16. Que signifie 3 / 4 ?
- essayer de voir comment on peut davantage ouvrir l'éventail des notes :
- qu'est ce qu'on attend d'un élève ayant travaillé toute l'année dans des conditions connues : quelles sont les qualités du

devoir ? = qu' est-ce qu'on peut valoriser ?

Moyennes académiques en 2009

Ecrit : 9,75

oral : 11,52

notes le plus fréquemment attribuées : 7 ou 8

Moyennes par séries :

Série L Ecrit : 10,21 ; oral : 11,58

Série S Ecrit 9,95 ; oral : 12,39 - série ES Ecrit 9,27 ; oral : 11,67 - série hôtellerie : écrit : 9,80 ; oral : 10,23

Séries ST2S : écrit : 9,86 ; oral : 10,79 – STG écrit : 9,80 ; oral : 10,58 – série STI : écrit : 9,86 ; oral : 10,79 – série STL écrit : 9,87 ; oral : 10,12

ECRIT :

Proposition : Vigilance accrue lors de la journée d'entente;

Nous allons entrer dans une phase de transition ; l'évaluation des épreuves va évoluer; il faudra l'adapter aux nouveaux programmes.

Réponse à la / ou aux questions sur le corpus:

L'on n'attend pas une construction en 3 parties ; ce n'est pas une sorte de dissertation en réduction ! Nous répétons depuis 4 ans qu'il n'est pas nécessaire d'attendre une réponse développée en trois temps (introduction –développement – conclusion).

=> accepter que l'élève réponde *in medias res* aux questions notées sur 4.

La compétence que nous évaluons, c'est de savoir répondre à une question sur un corpus ; si le candidat répond intelligemment en se référant aux textes du corpus, il a rempli son contrat. Nos attentes ne doivent pas être excessives ; ex : "Dans le corpus qui est soumis à notre attention," = introduction dont on doit se satisfaire.

Ce qui est attendu, c'est la confrontation des textes (éviter le catalogue, mais le candidat peut « rattraper » cette énumération par une synthèse en fin de devoir).

Un plan en trois parties n'est pas attendu pour le commentaire ou la dissertation; les candidats n'ont pas le temps de produire un travail satisfaisant en trois parties, ils ne disposent que de trois heures.

Ne pas hésiter à mettre 19 ou 20 quand le devoir répond à toutes nos attentes; il s'agit de valoriser les qualités d'une copie.

ORAL :

Entraînons nos élèves à présenter leur « exposé » en 10 mn ; compétence visée : parler en continu.

autre compétence : parler en interaction : elle est évaluée lors de la 2ème partie de l'épreuve orale, l'entretien.

Multiplier, en situation de cours, les moments où l'on donne la parole aux élèves sur une situation ou un objet qu'ils auront préparé.

Si un candidat se fourvoie complètement sur le sens d'un texte ou d'une question, on lui permet de se rétablir lors de l'entretien.

Quand l'exposé est trop sommaire, (épuisement au bout de 3 ou 5 minutes), l'on pose une question de rappel si l'on pense que le candidat a encore quelque chose à expliciter.

La question posée est liée à la problématique de la séquence. Etre le plus précis possible lors de la rédaction du descriptif !

Dans l'entretien, ne pas tenir des propos tendancieux.

cf. document en ligne.

II - Réforme du lycée

Un de ses objectifs est la valorisation de la série L et l'équilibre entre les séries.

1 – Enseignement d'exploration : *Littérature et Société*

mis en place pour dynamiser l'orientation vers la série L.

Référence : consultation nationale sur les programmes (EDUSCOL)

Le principe, c'est la *co-disciplinarité*.

Il faut rendre l'*enseignement d'exploration* Littérature et société attractif ; il n'est pas uniquement destiné aux futurs élèves de 1^{ère} L.

Insister aussi sur la dimension d'ouverture, notamment vers l'extérieur (intervenants) ; les attentes sont définies en termes de compétences.

Ne pas proposer une évaluation traditionnelle, mais s'intéresser à l'engagement de l'élève dans cette exploration (pas uniquement des connaissances, des contenus notionnels, mais des compétences à développer ; concevoir cet enseignement selon les principes de la pédagogie de projet ; mettre les élèves en situation de production ; leur faire concrètement découvrir des métiers (rencontres, visites...).

Nécessité de définir un projet, de l'écrire et de le diffuser auprès des élèves de troisième, dans la perspective d'un lien avec la société (et les professions)

Cet enseignement constitue une bonne initiation aux TPE

À l'issue de cette année d'exploration, l'élève pourra se spécialiser : ex : Droits et grands enjeux contemporains (enseignement de première L)

!! ☞ La partie littérature porte plutôt sur des écrits contemporains plus faciles d'accès.

Langues et cultures de l'Antiquité

Cet enseignement peut désormais être proposé en exploration = pour débutants (3 H).

Penser à l'enseignement du GREC

Difficulté d'assurer les deux enseignements (il ne faudrait pas mélanger les deux types d'élèves)

Il faut impérativement et avant tout veiller à ce que le Latin soit d'abord maintenu comme enseignement facultatif (option), puis éventuellement proposé en exploration (en étant souple sur l'horaire en fonction du nombre d'inscrits).

2- Place des professeurs de lettres dans l'accompagnement personnalisé et le tutorat

On pourrait s'inspirer de la devise: "Citius, Altius, Fortius"...

AP : A = aide ou approfondissement personnalisé mais aussi aide à l'orientation ; pousser plus loin certains élèves (excellence).

Schéma intéressant : constituer 3 groupes à partir de 2 classes ; contraintes d'EDT : il est souhaitable de consacrer tout un après-midi pour 3 classes ; ce qui permet de moduler les actions sur 2 ou 3 heures ; l'élève a droit à 2h/semaine : il faut raisonner en « compte temps ».

En prenant une heure en A.P., on peut travailler à développer des compétences d'oral, travailler l'interaction (communication en interaction).

Obstacle apparent : comment le faire en dehors de mon cours de littérature? → Initiation au TPE

Rq : il peut y avoir une part de méthodologie, mais ne pas se limiter à cela ;

Exemple de compétence à faire acquérir : passer du *bafouillage* de 1mn30 à un propos cohérent de 5- 6 minutes, en mettant en place une stratégie adaptée; penser à des tâches précises, concrètes, mesurables.

Autre exemple : effectuer une recherche sur internet, sur un sujet précis et en rendre compte de manière intelligible à l'écrit en une page, ou à l'oral dans un temps prescrit.

L'entrée « maîtrise de la langue » intéresse forcément tous les professeurs. Dans chacun des groupes constitués, il faudrait qu'il y ait un professeur de lettres.

Le tutorat se greffe là-dessus.

Quel que soit le dispositif, l'élève travaille, l'élève parle, l'élève écrit,... et développe des compétences dans des situations variées.

3 - Les nouveaux programmes de Seconde (appliqués en 2011)

Des éléments des programmes seront "retailés" ou adaptés, compte tenu de la baisse des horaires ; on s'oriente pour la seconde vers une double approche : histoire littéraire/ grands genres.

Caroline Reys, lycée de Ribeaupierre, Ribeauvillé.